

Déclaration de conformité CE 2024



NIHOLA France, Omni Cycles sas certifie que le produit décrit ci-dessous :

- Type : Triporteur à assistance électrique
- Désignation commerciale : MAXX
- Référence du modèle : PRO.....
- Marque : NIHOLA
- Fonction : se déplacer à l'aide d'une assistance électrique
- Description technique : afficheur LCD, moteur pédalier SHIMANO 250W max., batteries 36V
- Numéro de série :

Respecte les exigences applicables des directives suivantes :

- Directive Machine (UE2023/1230)
- Directive Compatibilité Electromagnétique (2014/30/UE)
- Directive Basse Tension (2014/35/UE)

Les normes suivantes sont appliquées :

- | | |
|----------------|--|
| NF EN ISO 4210 | Cycles - Exigences de sécurité des bicyclettes |
| NF EN 15194 | Cycles - Cycles à assistance électrique - Bicyclettes EPAC |
| NF R30-050 | Cycles utilitaires et adaptés |

Rapports de conformité du vélo à assistance électrique :

- Partie cycle testée en norme NF R30-050 par le laboratoire :
 - o CRITT, 21 rue Albert Einstein, Z.A. du Sanital, 86100 CHATELLERAULT
 - o Rapport n° ES10-24-1557 du 29/11/2024

Ce modèle est assemblé dans notre atelier à Montaigu-Vendée (85) France.

Fabricant NIHOLA France, Omnicycles SAS
4 rue Augustin Fresnel, 85600 MONTAIGU-VENDÉE, FRANCE
Tel: +33 2.51.80.01.58
<https://www.nihola.fr/content/16-documentation>

Cette déclaration s'applique à toutes les copies et perd sa validité pour les modifications de ce produit non approuvées par la société NIHOLA France.

Fait à MONTAIGU-VENDÉE le 02/12/2024
Guillaume BERGER, Directeur général de NIHOLA France

NIHOLA FRANCE
Omnicycles SAS
4 rue Augustin Fresnel
85600 Montaigu-Vendée
+33(0)2 51 80 01 58 - contact@nihola.fr
SIRET : 509 198 768 00046